



La sensibilisation à l'Éducation Thérapeutique du Patient





Soutenir le développement de compétences du patient dans la gestion de sa maladie et de son traitement.


 **Durée :** 2 jours

 **Tarif :**

- Inscription de groupe : 12 personnes - sur devis

 **Lieu :** Pantin ou in situ à la demande

 **Intervenants :** un formateur professionnel et un formateur pair

 **Prérequis :** aucun

Public concerné

Tout acteur du secteur social, médico-social et sanitaire (cadres, professionnels, personnes concernées, aidants).

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les professionnels de santé à l'approche de l'éducation thérapeutique du patient souffrant d'un trouble psychique.
- Clarifier les différents concepts en lien avec la démarche d'éducation thérapeutique du patient et son entourage en psychiatrie.
- Présenter le cadre réglementaire, les définitions et la méthodologie Éducation thérapeutique selon les recommandations de l'HAS.
- Sensibiliser les professionnels à l'approche holistique en psychiatrie afin de favoriser l'empowerment des patients vers le rétablissement en santé mentale.
- Présenter le cahier des charges de demande d'autorisation d'un programme d'éducation thérapeutique auprès de l'ARS.
- Présenter le référentiel des compétences pour dispenser l'ETP.

Méthodes pédagogiques

- Croisement des savoirs expérientiels, professionnels et académiques.
- Brainstormings, exposés interactifs, mises en situation.

Programme de la formation

Jour 1

- Introduction de la formation, présentations et recueil des attentes.
- L'approche de l'éducation thérapeutique en psychiatrie
 - Représentation santé/santé mentale :
 - Orientations politique de santé/évolution de la perception et du rôle des usagers en santé mentale ;
 - Distinguer Éducation pour la santé/éducation thérapeutique.
 - Les généralités et concepts ETP :
 - Présentation du cadre règlementaire, des définitions et de la méthodologie ETP selon les recommandations de l'HAS ;
 - Définir les différentes étapes et les finalités de la démarche ETP.

- Identifier les spécificités de l'ETP dans le champ de la santé.
- Initier la démarche ETP (1/2)
 - Étape 1 - Le bilan éducatif :
 - Objectifs et composantes du bilan éducatif ;
 - Réaliser une trame de bilan éducatif ;
 - Repérer les capacités du patient, les ressources, les difficultés et les besoins d'aide identifiés avec le patient.

Jour 2

- Initier la démarche ETP : les étapes de la démarche éducative (suite - 2/2)
 - Instaurer une dynamique de changement - L'approche motivationnelle :
 - Approche holistique/empowerment/rétablissement;
 - Mise en œuvre des différentes étapes de conception d'un programme ETP en psychiatrie.

Suite du programme détaillé en page suivante.

La sensibilisation à l'Éducation Thérapeutique du Patient



- Étape 2 - Formalisation des objectifs pédagogiques :
 - Apports théoriques et méthodologiques pour la formalisation des objectifs thérapeutiques d'un programme ETP;
 - Clarifier les objectifs pédagogiques/Compétences à développer et/ou à acquérir du patient;
 - Clarifier les compétences d'auto-soins et les compétences d'adaptation;
 - Reconnaître les différents savoirs et prendre en compte le savoir expérientiel.
 - Étape 3 - Mise en œuvre d'un programme ETP en psychiatrie :
 - Planifier et mettre en œuvre les séances ETP d'un programme : individuelle, collective et/ou en alternance.
 - Étape 4 - Évaluation des compétences acquises par le patient et évaluation globale du programme :
 - Présentation du cahier des charges de demande d'autorisation d'un programme ETP.
- Identifier les compétences requises pour les soignants pour dispenser l'ETP (référentiel de compétences pour dispenser ETP - INPES juin 2013).
 - Évaluation à chaud de la formation.

Évaluation

Avant l'action de formation (J-15) :

- Questionnaire de recueil des attentes et des profils des apprenants.
- Quiz d'évaluation des connaissances.

Pendant l'action de formation :

- Tour de table de recueil des attentes et des représentations de chacun sur le sujet traité.
- Quiz d'évaluation de la montée en compétences des apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud.

Après l'action de formation (J+15) :

- Questionnaire de satisfaction à froid.
- Quiz d'évaluation de la montée en compétences.